

# Couloirs biologiques reconnus du vallon de l'Aire



|                             |                                  |   |
|-----------------------------|----------------------------------|---|
| Zone bâtie                  | Aire                             | Plan Directeur Cantonal_Pénétrantes de verdure (projet prioritaire) |
| Poches cultivées naturelles | Passage public, mobilité douce   | Densification différenciée à dominante habitation de la zone villas |
| Réserve amphibiens          | Passage naturel faune et oiseaux |   |

Le repérage de l'espace de couloirs biologiques cités et indiqués dans nos plans est basé sur l'observation depuis plus de vingt ans par nos membres habitant au chemin du Pont-du-Centenaire.

Cette observation faite tout au fil des saisons a permis de constater que l'espace de champ cultivé avec un rythme lent est dit naturel dans notre texte et selon notre langage, ceci par opposition aux cultures intensives, permet de conserver ces grandes poches entourées de forêts propices au passage privilégié de la faune et d'un nombre considérable d'oiseaux.

Ces 3 espaces-poches en aval du chemin du Pont-du-Centenaire forment un corridor biologique tranquille à environ 80 mètres du lit de l'Aire, (marqués sur le plan par une flèche verte), ce corridor se prolonge en amont par de mêmes types d'espaces poches.

Le chemin de promenade publique tout au long de l'Aire est très fréquenté par des piétons, enfants jouant, chiens, vélos, etc... fait que l'espace naturel de couloirs biologiques le long de la rivière s'est déplacé dans ces poches calmes et protégées par les cultures.

Si l'on observe la composition du paysage les grands sujets comme le Chêne isolé qui est un formidable perchoir et refuge de toutes espèces d'oiseaux, il est l'exemple même des éléments qui permettent de relier les espaces naturels entre eux \*.

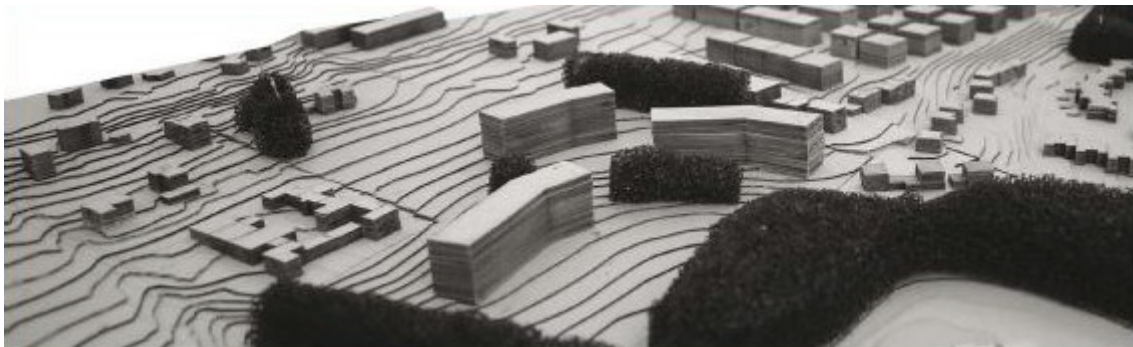
Entre ces espaces les buissons et ronciers servent de refuges pour les terriers de renards, lièvres, blaireaux, et autres faunes.

Face à l'appauvrissement des espaces naturel, à la disparition constatée dans ce secteur, comme ailleurs, de plus de 30% des oiseaux, construire c'est aussi d'oublier la pression que représente un immeuble sur la nature, de par ses habitants, du bruit, de la pollution lumineuse nocturne provoquée par l'habitat et ses cheminements dans une zone aujourd'hui sans lumière. Sur la partie Est le coteau est occupé par un milieu herbacé fauché haut une fois par année, il est utilisé pour le fourrage. Ces espaces du coteau sont juste entrecoupés par un petit chemin piéton clôturé par deux barrières formées de poteaux bois sur lesquels deux fils de fer-torsadé permettant ainsi le passage aisé pour la faune de moyenne taille.\*

Ce corridor biologique rentre parfaitement dans le plan de site du vallon de l'Aire et des pénétrantes de verdure inscrites comme projet prioritaire dans le PDC 2030. Projet phare de la protection de notre environnement naturel il est soutenu et porté par L'ANPVA.

Le projet de construire, par l'Etat et la commune d'Onex, des immeubles isolés dans ces poches, découpe le territoire naturel subsistant de l'Aire, déjà très altéré par les zones villas de Sous-moulin et crée les obstacles habités et bruyants aux passages naturels de la faune et des oiseaux \* Cet espace de champ cultivé doit rester comme tel dans son intégrité. A la volonté de conserver et soutenir les couloirs biologique en parallèle de l'Aire notre Association n'arrive pas à comprendre les motivations écologiques et de protection de la nature du parti Les Vert d'Onex pour promulguer la construction d'immeubles urbains le long de l'Aire.

Si cette implantation devait prendre la forme inscrite dans la DR et confirmée par la commune dans le Magazine No 92 (voir l'image ci-dessous) elle sera combattue par l'ANPVA ceci pour soutenir les derniers espaces naturels sur cette zone et qui doivent être intégrés dans le plan de Site du Vallon de l'Aire. Nous rappelons que l'ANPVA n'est pas opposée au développement construit sur le Foyer des Ormeaux, mais dans le respect de notre environnement naturel si précieux.



\* Notions de protections citées également dans le fascicule de Pro Natura « Feu vert pour les corridors biologiques » août 2005.